

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 25 Mai 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS LE 25 Mai A 18H30, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE SONT REUNIS DANS LA SALLE DU CONSEIL

Présents : MICHAUT Gérard, Maire, GUERET Brigitte, HERNANDEZ Christophe, LALIGANT Dorothee, LUSIGNY Aurélien, LE ROY Alain, Marianne RABATÉ-NANNI, Michèle HERVÉ-BARRE, SIMARD Patricia, BOULOGNE Catherine, MICHAUT Jean Philippe

Absents excusés : Frédéric NOLET qui a donné pouvoir à Aurélien LUSIGNY, Michel BOUCHER qui a donné pouvoir à Alain LE ROY, ROGIER Isabelle qui a donné pouvoir à BOULOGNE Catherine, PROTAT Mélanie qui a donné pouvoir à SIMARD Patricia

Secrétaire de séance : SIMARD Patricia

LE PROCES-VERBAL DU 5 AVRIL 2023 A ETE SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES PRESENTS

1) Affectation des résultats 2022 budget Principal Michery

BP COMMUNE (retire et remplace la délibération 2023-37 visée par la Préfecture le 11/04/2023)

Suite aux remarques du SGC de Sens, Monsieur le Maire présente de nouveau au CM, les résultats de clôture de l'année 2022, soit :

- ✓ EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : + 455 293.18 €
- ✓ EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : - 104 324.30 €

Il propose l'affectation comme suit :

- ❖ 350 968.88 € au compte 002 (RF)
- ❖ 104 324.30 € au compte 001 (DI)
- ❖ 104 324.30 € au compte 1068 (RI)

2) Affectation des résultats 2022 BP Eau et Assainissement

BP EAU ET ASSAINISSEMENT (retire et remplace la délibération 2023-38 visée par la Préfecture le 11/04/2023)

Suite aux remarques du SGC de Sens, Monsieur le Maire présente de nouveau au CM, les résultats de clôture de l'année 2022, soit

- ✓ EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : + 102 949.62 €
- ✓ DEFICIT D'INVESTISSEMENT : - 35 046.66 €

Il propose l'affectation comme suit :

- ❖ + 35 046.66€ au compte 1068 (RI)
- ❖ + 67 902.96€ au compte 002 (RF)
- ❖ - 35 046.66€ au compte 001 (DI)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

3) Subvention d'équilibre du BP Commune au BP Eau et assainissement

Monsieur le Maire informe le CM de la nécessité de procéder au versement d'une subvention d'équilibre du budget principal Michery au budget Eau et Assainissement.

Il propose de verser la somme de 80 000€ sur le BP Eau et Assainissement, cela va permettre de procéder à quelques travaux supplémentaires sur notre réseau d'eau et d'assainissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

4) Vote des taux pour 2023 (Retire et remplace la délibération 2023-46 du 5 avril 2023 visée par la Préfecture le 11 avril 2023)

Monsieur le Maire informe le CM que par courrier du 18 Avril 2023, l'administration nous informait que notre délibération ne fait pas mention du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Monsieur le Maire propose au CM de retirer la délibération 2023-46 du 5 avril 2023 et propose de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2022 sur 2023, pour la TFNB et TFB et propose au CM de reconduire le taux de 2020 pour la taxe d'habitation, comme suit :

- Taxe foncière sur propriétés bâties **40.29 %**
- Taxe foncière sur le non bâti **60 %**
- Taxe habitation applicable aux maisons secondaires 19.82%

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

5) Décisions Modificatives sur le BP Commune et BP Eau et Assainissement suite à la modification de l'affectation des résultats 2023 sur 2023

BP Commune :

Cpt 023 => + 75 819.05€	Cpt 2315 => + 75 819.05€
Cpt 6573641 => + 80 000€	Cpt 021 => + 75 819.05€
Cpt 002 => + 155 819.05€	Cpt 1068 => +0.28€
Cpt 001 => + 0.28€	

BP Eau et Assainissement :

Cpt 61523 => - 22 950.62€	Cpt 023 => + 67 903.96€
Cpt 002 => - 35 046.66€	Cpt 7741 => + 80 000€
Cpt 1068 => - 67 902.96€	Cpt 021 => + 67 903.96€
Cpt 001 => +1.00€	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

6) Travaux Mairie : Approbation du devis de la Sté ZJB et du devis de l'entreprise PICARD

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de procéder à des travaux dans le secretariat de la Mairie pour procéder à l'agrandissement de celui-ci.

Pour ce faire, monsieur le maire propose deux devis :

~ 2 ~

- ✓ Un de la société 2JB qui consiste à la dépose des anciennes cloisons et pose de nouvelles pour la somme de 1410€ HT soit 1 692.00€ TTC.

Il a été décidé de reporter à une date ultérieure les travaux en attente d'accord de subventions.

- ✓ Un autre de l'entreprise PICARD pour les travaux de plomberie et la fourniture d'une meuble/vasque pour la somme de 679.98 € HT soit 815.98 TTC

Le conseil Municipal décide le report des travaux sur les cloisons et accepte le devis le devis la Société PICARD pour la somme de 679.98 € HT soit 815.98 TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

7) Nomination des membres référents au PLUI (retire et remplace la délibération 2020-41 du 11 juin 2020)

Monsieur le Maire informe le CM de l'obligation de mettre à jour la délibération relative au PLUI, suite au départ de Delphine Mayeux :

Par délibération du 15/12/2015 la Communauté de Communes Yonne Nord a prescrit un PLU intercommunal. Les modalités de collaboration issues de la « charte PLUI » et de la conférence des Maires du 01/12/2015 ont été validées dans cette délibération. Aussi, il est nécessaire pour la bonne marche du projet de désigner des élus référents et suppléants pour le comité de pilotage et le comité technique ainsi qu'un agent communal, vu la délibération n°2015-182 du conseil communautaire en date du 15/12/2015, prescrivant le PLUI sur le territoire de la CCYN,

Monsieur le Maire propose :

- Monsieur Frédéric NOLET, élu référent au comité de pilotage
- Monsieur Aurélien LUSIGNY élu suppléant au comité de pilotage
- Madame Isabelle ROGIER élue référent au comité technique
- Monsieur Jean Philippe MICHAUT, élu suppléant au comité technique
- Madame Marion LAFONTAN, agent communal référent au comité technique
- Madame Marie-Christine JOLLY, agent communal suppléant au comité technique

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

8) Délégation de la fête des écoles à l'association Vers Michery et Au-Delà

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que cette année, la fête des écoles sera organisée par l'association vers Michery et au-delà.

Le conseil Municipal donne donc délégation à l'association vers Michery et au-delà pour l'organisation de la fête des écoles le 30 Juin 2023.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

9) Délégation de l'organisation de la St Laurent au Comité St Laurent

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que cette année, la fête patronale sera organisée par le Comité Saint Laurent les 5 et 6 Août 2023.

Le conseil Municipal donne donc délégation au Comité Saint Laurent pour l'organisation de la fête patronale des 5 et 6 Août 2023.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

10) Remboursement des frais engagés par Mr Le Roy Alain

Monsieur le Maire informe le CM que Monsieur LE ROY Alain a dû procéder à l'achat de différentes fournitures pour le service technique ne pouvant payer en mandat administratif, il a dû avancer la somme de 26.97€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

11) Acceptation du Devis de la SAUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de procéder à un remplacement de la carte de communication télétransmission pour le château d'eau pour la somme de 987.17€ HT soit 1184.60€ TTC. A cela il faut rajouter une horloge, qui est déjà en place suite à une panne pour la somme de 237.57€ HT soit 285.08€ TTC pour un total général de 1 469.69€ TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Communications du Maire et questions diverses

- Suite au conseil d'école, la mairie s'était engagée à mener une discussion sur les tarifs cantine/garderie.
 - o Les représentants de parents ont été invités à une réunion suite à un questionnaire proposé par quelques parents d'élèves. La mairie a lancé un appel à concurrence aux prestataires du secteur. Concernant le tarif repas, les parents devront se prononcer pour la rentrée prochaine.
 - o La surveillance payée par les parents revient par heure et par enfant à :

prix payé par les parents

Matin	midi	soir
1,13	1,05	0,84

- o La mairie réfléchit à une homogénéisation des tarifs.
- Suite à un dysfonctionnement, l'éclairage public a été remis en bon fonctionnement, une demande d'amplitude plus grande pour la période estivale a été demandée. L'éclairage sera donc actif jusqu'à minuit de juin à fin août.
- Bon nombre d'arbres qui menaçaient de tomber ont été coupés route de Sixte, nous remercions les propriétaires. En outre, les services départementaux vont procéder à une réfection de la route départementale de cette même route D222 jusqu'au carrefour de la D23.
- Le niveau du puits reste anormalement bas malgré les pluies récentes. Lors des Assises sur l'eau dans le département, Monsieur le Maire, a exprimé directement au Préfet et aux différentes instances présentes ses inquiétudes sur l'implantation d'un poulailler en amont de notre captage. Nous continuons à communiquer par voie de presse et à interpeller de manière générale les élus et les représentants de l'Etat.

- Une demande de subvention DETR va être déposée pour l'installation d'une réserve d'eau à Chalembert concernant la protection incendie ainsi qu'une demande de subvention pour la réfection d'une conduite d'eau à l'agence de l'eau.
- Une réunion va être proposée en mairie concernant des problèmes de stationnement entre les différents belligérants.
- Une élue demande où la mairie en est de ses démarches concernant le recouvrement des dettes pour le gérant du café restaurant de Michery. Une demande de recouvrement concernant le café et le logement ont été déposées. La procédure est en cours.
- Un élu s'inquiète de l'utilisation de glyphosate ou autre pesticide pour l'entretien des trottoirs. Monsieur le Maire va se renseigner.

- Date des prochaines manifestations :
 - 10 juin : concert de la REVERDIE à l'église de Michery à 17 h, suivi d'une balade musicale jusqu'aux jardins de Miroslav à 18h et d'un bal traditionnel sur la place de la Mairie à 19 h organisé par la Municipalité
 - 11 juin : randonnée gourmande organisée par l'Association la Marmite
 - 16 juin : spectacle pour les enfants de l'école organisé par la Municipalité
 - 17-18 juin : Exposition Le Mariage de 1900 à nos jours organisée par l'Association Culturelle
 - 13-14 juillet : festivités pour la fête nationale
 -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 20h45

G. MICHAUT

B. GUERET

M. RABATE NANNI

C. HERNANDEZ

J-P. MICHAUT

A.LUSIGNY

A. LE ROY

D LALIGANT

C. BOULOGNE

JP MICHAUT

M. HERVE BARRE

F. NOLET qui a donné pouvoir à A. Lusigny

I. ROGIER qui a donné pouvoir à C. Boulogne

~ 5 ~

M. PROTAT qui a donné pouvoir à P Simard

M BOUCHER qui a donné pouvoir à A. Le Roy